



# La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique  
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET  
courriel : [afaspanationale@gmail.com](mailto:afaspanationale@gmail.com) / site Internet : [www.afaspa.com](http://www.afaspa.com)

Avril 2026

## Les attaques djihadistes du Sahel aux pays du golfe de Guinée

**Les groupes djihadistes, responsables de violences massives et de graves violations des droits humains, poursuivent leur progression du Sahel vers les pays côtiers. Le phénomène, enclenché il y a plus de quinze ans, atteint aujourd'hui une ampleur inédite. Un foyer de violence ancien au Niger, au Mali et au Burkina Faso.**

Au Niger, les premiers affrontements avec Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) remontent à 2009, rejoints ensuite par le Mouvement pour l'unification et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) puis le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM).

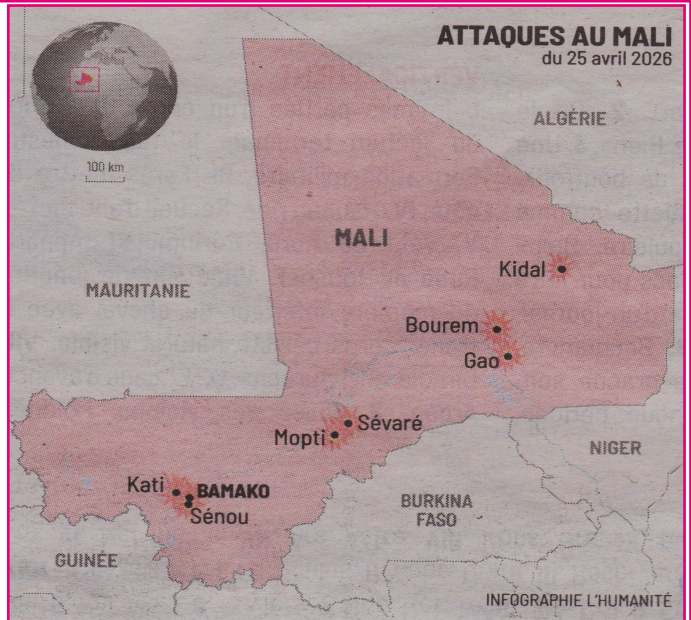
Au Mali, la guerre éclate en 2012 entre l'armée, les groupes djihadistes et les mouvements indépendantistes du nord. Le Burkina Faso bascule à son tour en 2015, avec les premières attaques d'Ansar Dine, puis les embuscades meurtrières du JNIM.

Au Burkina Faso : les premières attaques d'Ansar Dine surviennent à l'été 2015. Le JNIM multiplie les embuscades à partir de 2017 et est responsable du massacre de Barsalogo (300 à 400 civils). La CPI le soupçonne de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

**Une intensification dramatique des violences au Sahel**  
L'ONG Aclad (Armed Conflict Location & Event Data), spécialisée dans la collecte de données sur les conflits armés, a recensé au Sahel en 2024, 3000 attaques, principalement au Mali, Burkina Faso et Niger, représentant plus de la moitié des morts liés au terrorisme dans le monde. En novembre 2025 ont estimé que durant les dix premiers mois passés, 2500 personnes avaient été tuées

### La menace gagne les pays côtiers

Le JNIM multiplie désormais les incursions en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo : 34 attaques en 2024, 93 en 2025. Issu du djihadisme algérien des années 1990, ce groupe fédère plusieurs mouvements et a pris l'ascendant sur ses rivaux dont l'EIGS (État islamique au grand Sahara). Il est issu du GSPC puis d'al-Qaïda au Maghreb islamique» précise l'anthropologue André Bougeot, interviewé par Benjamin König dans l'Humanité du 5 décembre 2025.



### Les régimes issus des coups d'État : promesses non tenues

Les juntes militaires arrivées au pouvoir au Mali (2021), Burkina Faso (2022) et Niger (2023) n'ont pas rétabli la sécurité. La présence française (Serval puis Barkhane), déjà contestée, n'avait pas réussi à éradiquer la menace en dix ans.

Selon André Bourgeot, trois erreurs majeures ont aggravé la situation :

- se mettre à dos l'Algérie,
- pousser les rebelles touaregs vers le JNIM,
- réprimer les populations peules, parfois avec l'appui de Wagner puis Africa Corps.

Seidik Abba Président du Centre International d'Etudes et de réflexion sur le Sahel (Cires) souligne une approche uniquement sécuritaire, un rétrécissement de l'espace civique, et un risque de déstabilisation régionale majeure. Pour lui, le Sahel « est victime de sa proximité avec l'Algérie, mais rencontre le terreau favorable de la pauvreté et de l'absence d'État. »

### La responsabilité initiale de l'intervention en Libye en 2011

La destruction du régime libyen par l'intervention franco-britannique sous mandat OTAN a entraîné une prolifération d'armes et de combattants, alimentant les trafics et renforçant les groupes djihadistes. Ceux-ci recrutent aujourd'hui des jeunes désœuvrés, attirés par des rémunérations de 80 à 120 euros.

Au Mali, plusieurs villages (Farabougou, Léré) ont dû signer des « accords » avec les djihadistes pour

continuer à circuler et travailler. Des civils soupçonnés de collaborer avec l'armée ont été exécutés.

### **Le Mali en première ligne : l'offensive d'avril 2026**

Les 25 et 26 avril, une offensive coordonnée d'une ampleur inédite frappe huit grandes villes, y compris Bamako. Kidal tombe aux mains du JNIM et du FLA. Un accord permet le retrait de l'armée malienne et d'Africa Corps du camp 2. Le départ des forces russes laisse un vide ocause l'autorité du pouvoir aux yeux de la population en s'imposant dans la vie quotidienne des populations. En cette fin avril, ils semblent reprendre, le blocus mis en place à l'automne dernier, bloquant l'approvisionnement de la capitale et de grandes villes comme Tobouctou, Farabougou ou Kayes avait paralysé l'économie du pays.

Le FLA qui s'inscrit dans cette stratégie de prise en étau de la population, vise avant tout l'indépendance de l'Azawad.

Le général Sadio Camara, ministre de la Défense a été tué lors de l'attaque de Kati et le général Modibo Koné, patron de l'Agence malienne de sécurité d'État, a été grièvement blessé. Le chef de l'État, le général Le Niger et le Burkina Faso, alliés de Bamako ont réagi dans un communiqué de l'EIS mais ne sont pas intervenus. Ce qui met en évidence l'isolement sécuritaire du Mali auquel s'ajoute un isolement politique que souligne André Bourgeot *« les autorités maliennes ont commis deux erreurs fondamentales : la remise en cause de l'accord d'Alger (signé en 2015 entre le Mali et les rebelles touaregs de l'Azawad - NDLR) et la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental le 10 avril. Ils se sont isolés vis-à-vis de l'Algérie et de la Mauritanie. »*

Quant à Fode Diagne, militant anti impérialiste sénégalais, il termine son billet du 27/4/2026 par l'espoir que *« les forces souverainistes panafricaines qui renversent la table des néocoloniaux nationaux, régionaux et continentaux, trouvent le chemin de l'union comme l'ont entamé les pays de la Confédération de l'AES pour relever le défi de la souveraineté nationale panafricaine sans et contre les forces néocoloniales. »*

Nous ajoutons pour notre part, qu'une telle démarche émancipatrice du néocolonialisme ne peut aboutir sans l'appui et la participation des peuples concernés et des forces démocratiques qui constituent leurs consciences révolutionnaires.

### **A lire :**

l'interview par Muriel Steinmetz du romancier Ousmane Diarra qui vit à Bamako.

Il publie *le Collège des désirs*, roman dystopique sur la prise de pouvoir de fanatiques islamistes. Il expose ses raisons d'espérer, grâce à la résilience du peuple.

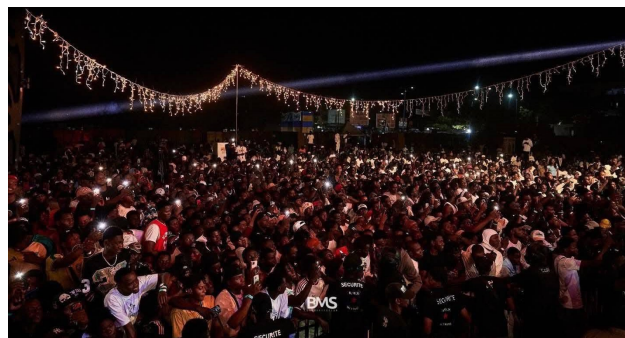
### **Etrait :**

*"J'ai écrit l'histoire en imaginant les conséquences que pourrait avoir la conquête du pouvoir par un imam, tout en rappelant les djihads que le Mali a connus de par le passé, si violents et dévastateurs que, de nos jours encore, quand une calamité dépasse tout entendement, on dit que c'est « jaadi », soit le djihad.*

*L'éventualité de la prise du pouvoir par un imam radicalisé reste très mince. Les événements en cours ont démontré que les populations maliennes rejettent l'islam politique et ne seront jamais d'accord avec l'arrivée d'un religieux au pouvoir.*

*Depuis l'âge de 13 ans, j'observe les prêcheurs hausser le ton, devenir agressifs et violents envers les non-musulmans, les « cafres », comme ils les appellent."*

<https://www.humanite.fr/monde/bamako/ousmane-diarra-ecrivain-face-a-lislamisme-les-maliens-nont-jamais-ete-aussi-unis-et-determines>



*"Le 18 avril 2026 le public était massivement au rendez-vous au concert de HIMRA Place du Cinquantenaire à Bamako. Une réponse aux menaces proférées par Bina Diarra, le sulfureux personnage chargé de la communication du JNIM"*

Ousmane Diarra

## La traite transatlantique et l'esclavage colonial « plus grave crime contre l'humanité ».

Un vote de l'Assemblée générale des Nations unies qui en dit long sur l'état du monde.

Le 25 mars, 123 pays ont approuvé la résolution présentée par Samuel Okudzeto Ablakwa, ministre des affaires étrangères du Ghana au nom du groupe des pays d'Afrique (le plus nombreux), 3 pays ont voté contre (USA, Israël et Argentine) et 52 se sont abstenus.

Parmi les abstentionnistes européens on trouve les pays les plus concernés par ce trafic qui les a enrichis : La France, le Portugal, l'Espagne, les Pays bas, le Royaume uni, la Suède, la Belgique et la Norvège.

Les prétextes invoqués pour expliquer les votes contre et les abstentions démontrent que les dirigeants de ces pays sont encore loin de faire face aux responsabilités de leurs prédécesseurs. Ils refusent encore de reconnaître que leur essor industriel et leur richesse provient de ce commerce honteux et surtout de la souffrance humaine de 12 à 13 millions d'hommes et de femmes arrachés du continent africain tout au long de 400 ans, mis aux fers et déportés vers le Nouveau Monde pour y trimer dans les champs de coton ainsi que dans les plantations de canne à sucre et de café, sous une chaleur accablante et le claquement du fouet. Dépouillés de leur humanité fondamentale et même de leurs propres noms, ils furent contraints d'endurer des générations d'exploitation, dont les répercussions se font encore sentir aujourd'hui, notamment sous les formes persistantes d'un racisme anti-noir et de discriminations.

Alors avancer le risque de « hiérarchisation implicite des crimes contre l'humanité » pour tenter de justifier le refus de reconnaître le poids de ce lourd et douloureux passé sur l'état du monde, est tout simplement irresponsable et méprisable.

La résolution souligne que « *la traite des Africains réduits en esclavage et l'esclavage racialisé des Africains constituent les plus graves crimes contre l'humanité, en raison de la rupture décisive qu'ils ont provoquée dans l'histoire mondiale, de leur ampleur, de leur durée, de leur caractère systémique, de leur brutalité et de leurs conséquences durables, qui continuent d'influer sur la vie de tous les peuples à travers des systèmes racialisés de travail, de propriété et de capital* ».

### MIGRANTS, LA NOUVELLE MONNAIE D'ÉCHANGE DES ACCORDS INTERNATIONAUX ?

Sous la pression ou l'appât du gain, sept pays africains sont-ils devenus les nouveaux « comptoirs » de l'administration Trump pour satisfaire sa politique migratoire ? Ces partenariats interviennent dans un cadre de vaste répression de l'immigration menée par Washington. Selon un rapport du Sénat américain publié en février 2026, au moins 40 millions de dollars ont été dépensés pour expulser quelque 300 migrants vers des pays tiers, certains accords coûtant plus d'un million de dollars par personne. Des expulsions qui s'effectuent dans des circonstances controversées quant au respect des droits des migrants.

Le site LESNEWS s'interroge : *L'Afrique devient-elle la nouvelle terre d'asile forcée pour les indésirables de Washington ? C'est en tout cas ce que suggèrent les accords financiers et commerciaux*

*récemment conclus entre la Maison-Blanche et plusieurs capitales du continent. Pour la première fois, une cartographie précise de ces transactions émerge, révélant des montants et des compensations variées selon les enjeux stratégiques de chaque État.*

*Dans cette configuration, le Cameroun apparaît comme le plus gros bénéficiaire financier identifié à ce jour. En échange de l'accueil de migrants, Yaoundé a scellé un accord portant sur 30 millions de dollars. Juste derrière, la Guinée équatoriale a accepté de jouer le jeu pour une enveloppe de 7,5 millions de dollars. D'autres pays ont accepté des montants plus modestes mais tout aussi symboliques : Eswatini, petit royaume d'Afrique australe, a confirmé avoir reçu 5,1 millions de dollars pour accueillir un groupe initial de 150 à 160 personnes, le Ghana dont la transaction n'est pas monétaire mais commerciale, l'Ouganda puis le Rwanda. Kigali ayant négocié l'accueil de 250*

*migrants contre environ 7,5 millions de dollars. La RDC quant à elle, assure que l'accord est « entièrement financé par Washington » et aucun montant global n'a été divulgué. Il sied de signaler que cette stratégie de « pays tiers » soulève de vives critiques de la part des organisations de défense des droits de l'homme, comme Human Rights Watch, qui dénoncent des détentions arbitraires dans des pays où les expulsés n'ont souvent aucune attache culturelle ou familiale.*

L'Institut de Recherche en Droit de l'Homme (IRDH) estime la pratique des Etats unis et leurs partenaires illégale et dangereuse pour des personnes vulnérables, prohibée par le Droit International Humanitaire, le Droit des Réfugiés et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.



## ECHOS D'AFRIQUE

### CAMEROUN

#### La farce présidentielle – acte 2-

Cinq mois après que Paul Biya ait prêté serment, à 92 ans, pour un huitième mandat consécutif à la tête du pays, les deux chambres du Parlement camerounais réunies en Congrès ont adopté une révision constitutionnelle instaurant un poste de vice-président de la République. Jusqu'à présent, en cas de vacance du pouvoir c'était le président du Sénat qui en assurait la mission.

Mais à l'heure où on cherche à assurer la succession du plus vieux chef d'État, pas question de badiner. Et fi de ceux qui parlent de « coup d'Etat constitutionnel », la transmission du pouvoir politique est une affaire sérieuse, pas question pour le clan présidentiel de voir le trône lui échapper, alors que le boss n'a jamais perdu d'élection depuis 1984, malgré les contestations, la mascarade a toujours fonctionné et le pouvoir est toujours resté dans les

mêmes mains...

On attend donc que le Président nomme son successeur en cas de vacance du pouvoir, décès, démission ou empêchement définitif.

Cerise sur le gâteau : selon la nouvelle loi il appartient désormais au vice-président de terminer le mandat du chef de l'État en cas de vacance du pouvoir avant l'organisation de nouvelles élections! Qui dit mieux ?

### TUNISIE

#### UNE INJUSTICE QUI DURE



Tunis 15 mai 2025 manifestation des journalistes pour la libération de Mourad Zeghidi. Hasan Mrad/Zuma/Sipa

Dans le pays où les défenseurs des droits de l'homme estiment à 1700 le nombre de prisonniers d'opinion, le cas du journaliste franco tunisien Mourad Zeghidi est emblématique de l'acharnement judiciaire pour faire taire les voix discordantes, au moyen du décret 54 du 13 septembre 2022, qui prévoit jusqu'à 10 ans de prison et 50 000 dinars (14 600 €) d'amende pour la diffusion d'informations jugées comme « fausses nouvelles » ou « fausses données ». Il caractérise la dérive autoritaire du pouvoir.

Tout commence le 11 mai 2024, avec son arrestation, et celles de l'avocate/chroniqueuse Sonia Dahmani et Borhen Bsaïes animateur radio. Ils présentent ensemble Émission impossible sur la radio IFM. Ils sont tous accusés des mêmes choses par les mêmes juges. Mais Mourad aura un sort spécial. Placé en garde à vue avec Yasmine, sa fille aînée, ils y passeront sept heures. L'interrogatoire ne porte que sur ses analyses politiques. Le 15 mai il est mis en prison pour « diffusion de fausses informations dans le but de diffamer autrui ou de porter atteinte à sa réputation », tout comme son collègue.

Le monde des journalistes est stupéfait. Mourad Zeghidi est bien connu tant en Tunisie qu'en France où il a été responsable du service des sports à Canal Plus ; une pétition a été lancée et signée par des joueurs de foot et journalistes renommés pour soutenir le professionnel qui n'appartient à aucun parti politique et se revendique « prisonnier des libertés journalistiques ».

Il fait partie de ce que le chef d'Etat tunisien désigne comme « des élites corrompues manipulées par l'étranger ». Au tribunal correctionnel où il comparaît le 22 mai 2024 il déclare « Mon travail en tant qu'analyste politique m'impose de parler des affaires publiques. Je veux savoir quelle es la phrase ou le mot qui a été jugé comme enfreignant le Code pénal. Je ne suis ni opposant ni partisan du président. (...) Je n'ai rien dit d'illégal. J'assume ce que j'ai dit. » Il écope d'un an de prison réduit à 8 mois en appel le 30 juillet. Il pense sortir de prison le 7 janvier 2025, mais c'était sans compter sur un mandat de dépôt d'un juge lancé le 3 décembre 2024, qui l'accuse de blanchiment d'argent, relevant de la loi antiterroriste. Son statut de prisonnier change : restriction des visites, correspondance contrôlée, isolement carcéral. L'enquête traîne pendant un an, le dossier ne comporte que quelques factures impayées de quelques milliers d'euros.

Ses avocats obtiennent une audience de conciliation ; malgré un déroulement qui lui est favorable le verdict est stupéfiant : trois ans de prison pour blanchiment et six mois pour infraction fiscale.

Bien qu'il ait la double nationalité, on parle très peu de lui en France et le Quai d'Orsay est des plus discrets sur le suivi de la situation de Mourad Zeghidi par le Consulat général à Tunis « avec la plus grande attention » et assure qu'il bénéficie de la protection consulaire...

Lors du jugement en appel qui s'est ouvert le 14 avril 2026, les juges ont refusé la remise en liberté des deux chroniqueurs.

## GAMBIE

### Les crimes de l'ère Jammeh bientôt examinés ?

Le ministère gambien de la Justice a annoncé le 8 avril lors d'une conférence de presse la nomination d'un procureur spécial en charge de poursuivre les crimes commis sous le régime brutal de l'ex-dictateur Yahya Jammeh. Il s'agit de l'expérimenté avocat britannique Martin Hackett qui aura la lourde tâche de rendre justice, deux ans après l'adoption d'une loi visant à créer un bureau pour suivre ces affaires.

Il s'est spécialisé dans les affaires de crimes contre l'humanité, de génocide et de contre-terrorisme,

s'est notamment fait connaître aux Nations unies, au tribunal spécial de l'ONU pour le Liban entre 2015 et 2021, et aussi pour son travail sur les crimes de guerre au Kosovo. Durant son mandat de quatre ans, renouvelable, le Britannique sera chargé, entre autres de poursuivre pas moins de 70 personnes désignées par la Commission nationale pour la Vérité, la réconciliation et les réparations.

Créée en 2022, cette commission a recommandé au gouvernement gambien de se pencher sur les atrocités commises entre 1994 et 2017 par le régime de Yahya Jammeh, notamment l'exécution de

240 à 250 personnes par des agents de l'État, des viols et autres actes de torture.

Il a fallu attendre deux ans pour que l'assemblée gambienne vote en avril 2024, deux textes pour permettre à la justice d'avancer. La première loi créait un bureau du procureur spécial et la seconde un mécanisme encadrant la suite du processus judiciaire.

Martin Hackett devra présenter chaque année ses avancées au président gambien, au ministre de la justice, à l'Assemblée nationale, à la CEDEAO et au procureur général.

## BURKINA FASO

### Un régime militaire centralisé et assumé

Au cours d'un entretien télévisé avec des journalistes burkinabés et africains à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la Révolution progressiste populaire, le chef de l'Etat, au pouvoir pour cinq ans à compter de juillet 2024, a été clair : *"On ne parle même pas d'élections, d'abord (...) il faut que les gens oublient la question de la démocratie. La démocratie ce n'est pas pour nous"*. Il confirmait ce qu'il avait annoncé en octobre 2025 lors de la dissolution de la CNI (Commission Nationale Indépendante), après avoir suspendu les activités des partis politiques. "A bon entendeur, salut !"

Dans le même temps Human Rights Watch a publié un rapport de 316 pages intitulé « *Personne ne pourra s'échapper* » relatif aux crimes de guerre perpétrés dans le pays entre janvier 2023 et août 2025, commis par tous les protagonistes. Le rapport s'appuie sur une enquête d'un an et demi et le recueil de 450 entretiens à distance et physiquement au Burkina Faso, au Bénin,

en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Mali afin de documenter ces "exactions". Sur les 1837 morts listés au cours de 380 attaques, HRW impute à l'armée et à ses supplétifs civils 1 255 victimes, et en attribue 582 au Groupe de Soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM ou GSIM), lié à Al-Qaïda.

L'ONG estime que les "exactions" relatives constituent *"des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité"*, elle appelle la Cour pénale internationale à ouvrir un examen préliminaire, étape préalable à l'ouverture d'une enquête sur la situation au Burkina Faso, elle appelle d'autre part les États à poursuivre les responsables au nom de la compétence universelle.

Le gouvernement burkinabé a rejeté en bloc le rapport le qualifiant de *"tissu d'allégations graves et infondées"*. *"Les insuffisances méthodologiques, les approximations et les raccourcis empruntés n'ont qu'un but: diaboliser les patriotes burkinabè et nos vaillantes forces combattantes"*, a-t-il ajouté.

## SÉNÉGAL

### Marche du 8 avril 2026

Le 8 avril dernier enseignants, soignants, transporteurs, dockers... marchaient dans la plus grande avenue de Dakar à l'appel du Front syndical pour la défense du travail (FSDT) a organisé une marche nationale pour rappeler au gouvernement les promesses du Pacte national de stabilité sociale (PNSS), cet accord tripartite signé le 1er mai 2025 entre le gouvernement, les syndicats et le patronat.



La mobilisation vise à dénoncer le non-respect des engagements. Dans son intervention, Habitatou Sylla, présidente du Mouvement national des femmes de la Confédération des syndicats autonomes du Sénégal, a alerté « *Il y a des grèves partout. Il y*

*a des licenciements partout. Cette marche est organisée pour que l'État du Sénégal puisse comprendre les conditions difficiles que vivent les Sénégalais.* »

Les travailleurs protestent également contre la cherté de la vie, la baisse du pouvoir d'achat et ce qu'ils considèrent comme une absence de réponse adéquate des autorités face à ces difficultés. Le Front pour la défense de la République (FDR) a publié un communiqué dans lequel il exprime sa solidarité à l'initiative. Il estime

que cette manifestation intervient dans « un contexte marqué par une crise financière sans précédent », qu'il attribue à « des choix politiques ayant affecté la confiance des investisseurs et des partenaires économiques ». Le mouvement évoque également un climat économique difficile, caractérisé par une hausse du chômage, un ralentissement de la croissance hors hydrocarbures en 2025, ainsi que des

difficultés dans des secteurs clés comme le BTP et le monde rural. S'appuyant sur des données de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), le FDR avance des taux de chômage de 24 % en milieu urbain et de 30 % en milieu rural, dressant ainsi un tableau préoccupant de la situation socio-économique. Il critique d'autre part les déclarations du Premier ministre en date du 3 avril, qu'il interprète

comme des signaux d'une politique d'austérité. Le mouvement appelle ainsi à la préservation des acquis sociaux et à la protection des entreprises sénégalaises.

Enfin, le Front pour la défense de la République lance un appel à l'unité des forces politiques, sociales et démocratiques pour construire un rapport de force face au pouvoir en place.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Les réfugiés sahraouis de Tindouf en Algérie, victimes du déclin de l'aide internationale

Dans Le Monde Afrique du 14 mars 2026, Frédéric Bobin, envoyé spécial, aborde les répercussions sur le terrain humanitaire des restrictions budgétaires de l'aide internationale. C'est dans l'un des cinq campements, celui d'Aousserd, où il a assisté à l'organisation de la distribution de l'aide nécessaire à la vie quotidienne des familles réfugiées.

Extraits : « Un maigre répit dans un quotidien de plus en plus éprouvant, à l'heure où le tarissement des financements étrangers raréfie les biens disponibles. Autour, les familles s'en plaignent ouvertement. « Je ne consomme quasiment plus de lait et de fruits », se désole une mère de famille.

Un rapport des Nations unies estime que « Le contenu des rations a diminué de 30 % entre novembre 2023 et février 2025 » dans la réponse à apporter aux besoins humanitaires des Sahraouis de Tindouf. Chiffre établi en février 2025, avant le démantèlement par Donald Trump, de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid). Depuis lors, la situation a empiré. (...)



Une distribution du Croissant-Rouge sahraoui, dans le camp de réfugiés sahraouis d'Aousserd le 12 février 2026. Elli Lorz pour « LE MONDE

Une visite des entrepôts du Croissant-Rouge sahraoui permet de prendre la mesure de la perfusion internationale sous laquelle sont placés les camps de réfugiés – 173 600 personnes, selon l'estimation des Nations unies – administrés par la RASD, avec l'assentiment d'Alger. Sous de hauts plafonds en tôle, des employés subsahariens déchargent d'un conteneur des sacs de blé, de farine et de lentilles venant des contrées les plus variées : Pakistan, Turquie, Kazakhstan. Une estampille précise parfois : « don de la coopération espagnole ».

### Rations en recul

« La baisse de l'aide internationale nous touche jusqu'à l'os, cela m'inquiète », soupire Yezid Hamdi, septuagénaire à l'auguste port, drapé dans son caftan blanc moiré. M. Hamdi est une figure historique du Croissant-Rouge sahraoui, dont il fut le secrétaire général. (...)

Cinq décennies de précarité dans un environnement physique austère, marqué par des températures s'élevant l'été à plus de 50 degrés et des tempêtes de sable récurrentes. Les camps ont néanmoins perdu grâce à l'assistance de l'Algérie, qui a construit les routes et fourni l'électricité au fil des ans, la mobilisation humanitaire internationale et l'argent des Sahraouis émigrés en Europe. Grâce à ces fonds, nombre de familles ont pu remplacer leurs tentes par des logis en dur.

M. Hamdi a beau louer la « solidarité ancestrale » des Sahraouis, qui veut que « chacun se sacrifie pour les autres », la gravité de son ton dit la dureté des temps nouveaux. Au retrait américain, qui a fragilisé en aval tout l'écosystème d'opérateurs humanitaires publics comme privés, s'est ajoutée l'émergence de nouveaux théâtres de crises (Ukraine, Gaza, Soudan, etc.) qui ont relégué la question des réfugiés sahraouis au second plan.

Cette chute de l'aide globale arrivant dans les camps de Tindouf est évaluée pour 2025 à 40 % par une coalition de 19 organisations non gouvernementales (ONG) – parmi lesquelles Oxfam, Médecins du monde Espagne ou le Danish Refugee Council – qui ont lancé un cri d'alarme, fin 2025. « Nous faisons actuellement face à une situation de coupes sans précédent (...)

Il ne s'agit plus d'améliorer la capacité de réponse, mais d'éviter l'effondrement des opérations humanitaires dans les camps sahraouis », ont-elles alerté, dans un communiqué commun.

L'arrivée de déplacés supplémentaires – 5 000, selon des sources humanitaires – depuis la reprise du conflit armé, fin 2020, entre le Front Polisario et l'armée marocaine a ajouté à la pression sur les populations. « Avec le recul des financements, nous ne savons même pas si nous pourrions assurer le service d'ambulances en 2026 », s'inquiète Ana Hidalgo Carreño, directrice de Médecins du monde Espagne pour l'Algérie.

L'impact de ce désengagement général se fait déjà lourdement sentir. Ainsi, la quantité d'eau fournie par personne et par jour a reculé autour de 13 à 15 litres, selon Oxfam, alors que les standards minimaux fixés par l'Organisation mondiale de la santé sont de 20 litres. Et la ration de produits frais a, elle, chuté autour de 1,5 à 2 kilos par personne et par mois, contre 5 kilos les années précédentes.

### Boycott des boucheries

Il en résulte une dégradation des conditions sanitaires, selon les Nations unies : 31 % des enfants âgés de moins de 5 ans sont touchés par des retards de croissance, le taux d'anémie excède 65 % chez les femmes, et 40 % des familles rapportent au moins un cas de maladie chronique en leur sein. « C'est un peu la double peine pour les réfugiés sahraouis, résume Amel Akli, l'une des responsables de l'antenne d'Oxfam à Rabouni. Ils se sentaient jusque-là politiquement abandonnés par la communauté internationale. Maintenant, c'est l'abandon humanitaire. » A terme, la dégradation des conditions de vie dans les camps de Tindouf risque d'éroder la cohésion sociale de la communauté des réfugiés sahraouis. Au-delà du discours rituel sur la « solidarité », des tensions sourdent. En témoigne le mécontentement qui s'est exprimé en février face au prix devenu inaccessible de la viande. Dans certaines boucheries, le prix du kilo de dromadaire s'était en effet hissé à 2 000 dinars (7 euros), contre 1 200 dinars (4 euros) quelques mois plus tôt, tandis que celui du poulet, lui, doublait quasiment. Les consommateurs ont marqué leur courroux en boycottant les bouchers les plus onéreux. (...)



Une employée du Croissant-Rouge sahraoui comptabilise les arrivages de pâtes et d'œufs pour la distribution alimentaire, dans le camp de réfugiés sahraouis de Rabouni, près de la ville de Tindouf, en Algérie, le 9 février 2026.  
Elli Lorz pour « LE MONDE »

ure loi de l'offre et la demande : le dromadaire est devenu une denrée rare. La pénurie s'est accrue alors que le regain de tension militaire avec le Maroc a pour effet d'entraver l'accès aux pâturages des confins du Sahara occidental et donc de disperser le cheptel, parfois aussi loin qu'en Mauritanie. Dans ces conditions de plus en plus adverses – le déclin de l'aide internationale s'ajoutant aux effets de la guerre –, seules les familles ayant un parent émigré en Europe peuvent espérer atténuer la rigueur des temps. D'où les rêves de départ de nombreux jeunes. Comme un second exil.

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2026/03/14/en-algerie-les-refugies-sahraouis-de-tindouf-victimes-du-declin-de-l-aide-internationale\\_6671201\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2026/03/14/en-algerie-les-refugies-sahraouis-de-tindouf-victimes-du-declin-de-l-aide-internationale_6671201_3212.html)

## DJIBOUTI

### Nouvelle édition de la mascarade électorale

Qui doutait du résultat de cette 6ème candidature du dictateur Guelleh ? Après qu'en novembre 2025 le Parlement ait levé le seul obstacle sur la voie royale (l'âge limite de 75 ans pour candidater), l'IOG et son clan pouvaient dormir tranquilles, l'opposition était muselée (elle n'a pu consulter les listes électorales qui avaient été « épurées de nombre d'Afar et grossies d'Issa d'Ethiopie et de Hawiyé de la Somalie»), un semblant de meeting électoral (mobilité réduite d'IOG oblige) et la présence d'un comparse-challenger, ont assuré le plein succès du score de 97,81% des voix avec une participation au vote de 80,33% des 260 000 inscrits. Participation qui a étonné les journalistes étrangers qui avaient

constaté des électeurs arrivant au compte-goutte dans les bureaux de vote de Djibouti-ville qui comptent 80% des électeurs du pays. Dès 14h, des membres de la CENI ont constaté une abstention massive dans les districts de Tadjourah et d'Obock des districts dits « rebelles » où les Afars sont marginalisés. Même à Djibouti-ville, l'affluence était faible d'après les journalistes de l'AFP. A l'avenir les médias parleront-ils de «score à la djibouti» ? Les grands partenaires stratégiques, France, USA, Chine, Italie, Japon, Espagne et Allemagne qui disposent de bases ou de dispositifs militaire sur ce territoire n'ont rien trouvé à redire, ils se félicitent de la stabilité du régime, indispensable à leurs activités sur cette position stratégique à l'entrée du détroit de Bal-el-Mandeb qui relie la mer Rouge à l'océan Indien. Surtout pas la

France qui a avalisé une présidence-à-vie à IOG en renouvelant l'accord de défense en août 2025. Les loyers des bases militaires étrangères sont estimés à 300 millions de dollars, que l'on peine à retrouver dans les comptes de la nation...

### Une population martyrisée

Le Monde Afrique relève : « Avant de succéder à son oncle Hassan Gouled, dont il fut le chef de cabinet pendant deux décennies, Ismaël Omar Guelleh dirigeait les services de sécurité. Il est accusé par plusieurs organisations de crimes de guerre et de crimes de masse commis de 1989 à nos jours, surtout contre les populations Afars et Gadaboursis. Citons des massacres des réfugiés Afar d'Awsa à Loyada (70 morts, 1989), Arhiba (59 morts, décembre 1991) et à Buldhuqo (70 morts, décembre 2015), la répression contre

les Gadaboursis dans la capitale, le massacre et des ordres de viol systématique des femmes Afars dans les districts du nord et du sud-ouest (depuis 1993)

Dans les districts de Dikhil, de Tadjourah et d'Obock, terrain d'affrontement de l'armée et du Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie (FRUD), les femmes Afars sont harcelées et violées par l'armée djiboutienne, notamment à l'occasion de la corvée d'eau. Il s'agit là de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, dans un contexte désertique où l'eau est un besoin vital. Entre décembre 2024 et début mars 2026, le régime d'Ismaël Omar Guelleh a utilisé à six reprises des drones Bayraktar (de fabrication turque) contre des civils Afars à Gagadé, Syarou, Gammari et Ely Daar.

Les Afars constituent la moitié de la population et habitent sur les 3/4 du territoire. Les Somalis, qui constituent, avec la minorité yéménite, l'autre moitié de la population, sont répartis dans le sud et dans la capitale et sont subdivisés en 3 sous-clans rivaux : les Issas, les Gadaboursis et les Issaks.

Les deux présidents de la République qui se sont succédés depuis l'indépendance sont issus du clan Issa. Six mois après l'indépendance, le premier Président, Hassan Gouled, a entrepris une politique d'exclusion à l'égard des Afars, qui a eu pour conséquence la démission de son Premier ministre de l'époque, Ahmed Dini, en décembre 1977, pour protester contre « un coup d'État tribal ». Depuis lors, la

répression contre les Afars est devenue systématique. Considérés comme un ennemi de l'intérieur, ils vivent sous blocus économique et sanitaire. C'est dans ce contexte que la lutte armée a vu le jour au début des années 1990. Progressivement, le régime a commencé à s'en prendre également aux autres sous-clans somalis : les Gadaboursis ont fait l'objet de violences tandis que la minorité arabe était spoliée de ses commerces et terrorisée.

Au sein même du clan Issa, seul un groupe « mafieux » appartenant au sous-clan du Président (Mamassan) gère le pouvoir ou plutôt tous les pouvoirs : politique, économique et militaire. Il capte les revenus liés à la présence de forces militaires étrangères dont il est les seuls interlocuteur.

Être opposant à Djibouti relève de l'impossible : la majorité a dû s'exiler, dont l'opposant historique Mohamed Kadamy, ceux qui restent sont harcelés. Trois leaders de l'opposition – Mohamed Abdourahman (du Rassemblement pour l'action de développement et la démocratie, RADDE), Adan Mohamed Abdo (Alliance républicaine pour le Développement) et Kadar Abdi Ibrahim (Mouvement pour le développement et la liberté, MODEL) – sont privés de passeport. Leurs partis, tout comme le MRD (Mouvement pour le renouveau démocratique), ne sont pas reconnus, ce qui les empêche de participer au scrutin. Le pouvoir a dû encourager la candidature du président du seul parti légalement reconnu et proche du régime, le CDU (Centre démocrate unifié).

### Un pouvoir fragilisé en interne

Les résultats du scrutin du 10 avril confirment l'impasse politique djiboutienne. La situation interne du pouvoir est fragilisée par l'état de santé du Président, semblant très faible, dont la mobilité serait réduite, ce qui alimente les spéculations sur sa succession dont on parle de longue date. La campagne électorale a vu grandir la place de sa fille cadette Haibado et de son époux somalien, Sadek John, responsable de la sécurité de son pays, la Somalie.

Dans ce contexte le Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD) voit dans l'inanité du processus électoral la confirmation de la légitimité de son option de résistance armée, au travers de sa Charte de Transition Démocratique lancée en mars 2021. De plus en plus de personnalités politiques et de forces sociales appellent désormais à une refonte du système politique et à l'ouverture d'un véritable processus de transition.

En effet, l'économie djiboutienne elle-même repose sur une base fragile : le port, qui dépend exclusivement pour son trafic de l'Éthiopie et de ses 125 millions d'habitants, se voit affaibli par la corruption et les tarifs exorbitants imposés à l'Éthiopie. Addis-Abeba s'agace aussi des actions de déstabilisation soutenues par le clan au pouvoir à Djibouti, à travers des mercenaires somalis armés et financés contre les Afars d'Éthiopie et les Gadaboursis du Somaliland.

## DANS NOS BELLES COLONIES

### GUYANE

Après trente-trois ans d'attente, les descendants de la cinquantaine de Kali'nas, enlevés de leur pays au 19ème siècle pour être exhibés en France dans des zoos humains, ont enfin eu gain de cause. Une proposition de loi portée par les sénateurs Pierre Ouzoulias (PCF) et Max Brisson (LR) va être soumise au vote du Sénat, et le gouvernement s'est engagé à la soutenir.

Les dépouilles humaines vont enfin sortir des collections du Musée de l'Homme où elles ont été remises après l'exhumation de corps de ces Kali'nas en vue de compléter les collections anthropologiques. « Ce ne sont pas des archives, ce sont nos ancêtres » a déclaré Jean-Victor Castor, député de Guyane (GDR).

Par dérogation au principe d'inaliénabilité des biens constituant les collections des musées de France

appartenant à une personne publique, inscrit à l'article L. 451 5 du code du patrimoine, à compter de la date de publication de la présente loi, les dépouilles mortelles de Kali' nas conservées dans les collections nationales placées sous la garde du Muséum national d'histoire naturelle, dont la liste figure en annexe à la présente loi,

cessent de faire partie de ces collections.

Il faut espérer que l'autorité administrative, n'utilisera pas le délai d'un an dont elle disposera à la publication de la loi, pour remettre ces dépouilles humaines à la collectivité de Guyane à des fins funéraires.

## SPORT & CULTURE

### ATHLÉTISME- Marthon

2h15'41'' C'est le nouveau temps de référence mondial pour une course exclusivement féminine réalisé par l'Éthiopienne Tigst Assefa dans les rues londonniennes le 26 avril 2026. Elle améliore ainsi de 9'' son précédent record établi l'an passé. Le même jour, le Kényan Sabastian Sawe a été le premier homme à passer sous les 2h en affichant le nouveau record de 1h59'30''.



### CINEMA

#### INDEPENDANCE TEY d'Abdou Lahat Fall

Après « Migrants migrer, le retour impossible » Abdou Lahat Fall, réalisateur sénégalais est venu à Paris en avril, présenter son nouveau film INDEPENDANCE TEY, dont le titre est un jeu de mot anglo-fr, Tey signifie « Aujourd'hui » en wolof. C'est l'histoire récente du Sénégal que le réalisateur s'attache à traiter, avec ses enjeux, et particulièrement la crise de la fin de mandat de Macky Sall qui a fait se lever la jeunesse révoltée par les injustices et à un système néocolonial qui maintient le pays en dépendance. En 2019 ils sont des milliers à se rassembler place de la Nation pour dénoncer le scandale de corruption financière. Abdou Lahat Fall y était, caméra au poing. D'une voix douce, avec des mots

toujours mesurés, il explique à Benjamin König de l'Humanité « le cinéma, c'est un peu mon engagement, je n'ai pas le talent d'un musicien ou d'un romancier. Les choses qui me font mal, qui me poussent, je les passe par le ciné ». (...) « j'ai vu Abdoulaye monter sur le podium, ça m'a interpellé : pour quelles raisons un jeune étudiant de 21 ans peut-il être aussi véhément ? » Il a discuté avec celui qui sera l'un des protagonistes du film qui nous fait découvrir l'émergence du FRAPP (Front pour une révolution anti-impérialiste, populaire et panafricaine). Son film questionne les militants indépendantistes des années 60. Indépendance Tey raconte aussi le prix de ce tournant historique avec les centaines de morts de la répression entre 2021 et 2024. « J'ai senti que

cette jeunesse avait envie d'une souveraineté et d'une rupture, mais réfléchi et non violente. L'histoire a surgi et je ne devais pas détourner le regard. »

Une question le taraude après l'arrivée du PASTEF au pouvoir. Bassirou Diomaye Faye /Ousmane Sonko, à la tête de l'exécutif, «seront-ils à la hauteur de ce pour quoi ils ont été élus ? » Ce sera l'objet de son prochain film sur lequel il travaille aujourd'hui. « Je vois des actes positifs, surtout par rapport aux accords économiques et à la transparence dans la gestion de l'Etat. Mais si des actes vont à l'encontre du Sénégal de la justice et de l'égalité, je le dirai. » Independence Day d'Abdou Lahat Fall (2026) Sénégal, Bénin, France 83' Français/Wolof

### LIVRES

#### « Au secours Franz Fanon » de Jacques Vénuleth

Ce livre est un guide pour la lecture fidèle des œuvres de Frantz Fanon, d'autant plus nécessaire que des interprétations rapides et quelquefois fautives de ses écrits ont parfois nui à la connaissance réelle de sa pensée.

Dans la préface Gilles Manceron souligne la pertinence de l'œuvre de Fanon pour décrypter, encore aujourd'hui, l'enracinement et la diffusion du racisme anti-noirs dans la société française, qui sont autant de legs de la période de l'esclavage et de la colonisation. Il rend hommage pour sa lecture attentive des écrits de

Fanon, en particulier leur humanisme et leur refus de tout repli identitaire. Il nous encourage à lire Fanon, non pas seulement pour se tourner vers cet épisode important de notre passé qu'ont été les mouvements d'émancipation des peuples coloniaux, en particulier la guerre d'indépendance algérienne, mais aussi pour trouver des clés pour comprendre notre présent.

« Je suis l'esclave non de l'idée que les autres ont de moi, mais de mon apparence ». Frantz Fanon

Livre édité par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) MRAP 43 boulevard Magenta 75010 Paris - Tél : 01 53 38 99 92 / accueil@mrp.fr